Québec : On serre même la vis dans les garderies…

29/09/2007 à 10h35

Ça se passe au Québec en 2007

> *Une mère est choquée : un garderie fortement subventionnée par l'État a refusé que sa fille de 4 ans réalise un bricolage de l'Oratoire St-Joseph parce qu'il s'agit d'un monument religieux.*
>
> *Chaque enfant devait réaliser et présenter le bricolage d'un monument de son choix. Y ayant passé du temps avec sa famille, l'Oratoire Saint-Joseph est un endroit qu'affectionne la fillette. Pour la mère, Mylène Forget, il s'agissait aussi d'un bricolage facile et intéressant à réaliser. Devant le refus de la garderie subventionnée, elle décide de ne pas réagir.*
>
> *Pour Mylène Forget, l'Oratoire est un monument religieux, certes, mais il s'agit aussi d'un monument historique et culturel visité par des millions de visiteurs de toutes nationalités et religions. Elle se questionne : « A-t-on encore le droit de dessiner le Taj Mahal ou les Pyramides ? Le Mont Royal avec sa croix ? Notre culture doit-elle être mise de côté au nom de la tolérance ? » Elle se demande aussi : « Si un enfant désire dessiner une église ou une synagogue, n'est-ce pas de la censure que de l'en empêcher ? »*

suite